

## La gestion des ressources en eau

Les ressources en eau sont inégalement distribuées -tant en qualité qu'en quantité- entre les populations et les pays. Les besoins en eau vont croissant avec le temps tandis que la qualité de l'eau se détériore. C'est pour cela qu'une gestion efficace des ressources en eau prend une importance de plus en plus critique.

Il est impératif non seulement de promouvoir une meilleure gestion des ressources en eau, tant en qualité qu'en quantité, mais également d'intégrer cette gestion à celle des autres ressources naturelles et aux politiques gouvernementales de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, du transport, du tourisme, de l'utilisation des terres, du développement urbain etc...

Parmi les objectifs majeurs de la gestion de l'eau à prendre en considération on trouve toujours : le rendement des ressources en eau, leur distribution équitable, la stabilité de gestion à long terme (spécialement du point de vue de l'environnement), la capacité de fourniture d'eau garantie dans des conditions satisfaisantes en fonction de l'importance des populations à desservir, le bien-être - incluant la santé, la nutrition et les éléments de confort- des usagers.

Par contre les points de vue sur les objectifs et les critères de la gestion de l'eau diffèrent suivant les individus ou les groupes, les disciplines, les professions et les administrations concernés, suivant que l'on prend en compte un ou plusieurs objectifs et critères, suivant la définition du bénéficiaire de cette gestion et suivant la position de ces objectifs et de ces critères sur de longues chaînes causales. Bien des contraintes peuvent affecter le processus d'optimisation à mettre en oeuvre : elles sont liées au problème de savoir qui profite et qui pâtit des pratiques actuelles, et qui profiterait et qui pâtirait des changements envisagés. Une économie politique concrète devra donc poser la question suivante : comment rendre bénéficiaire d'un plus la majorité ou, a contrario, comment faire accepter des pertes à une minorité privilégiée qui les subira.

## Recommandations

Pour mettre en place une telle gestion, il sera nécessaire de disposer :

1. d'une **législation** adéquate et de **normes** (par exemple des normes réalistes en matière d'objectifs de qualité) établies d'abord sur des bases scientifiques mais reflétant aussi des considérations civiques et sociologiques.

2. d'**institutions** appropriées, à divers niveaux (régionaux, nationaux, internationaux) tenant compte des caractéristiques géographiques et hydrologiques des bassins et dans lesquelles la participation des divers utilisateurs de l'eau aux prises de décisions soit encouragée.

3. de **moyens** et de **techniques** (ouvrages et savoir-faire) destinés à :

- une meilleure connaissance des ressources, tant en quantité qu'en qualité, incluant l'amélioration des méthodes de prévision,
- assurer l'approvisionnement en eau des divers utilisateurs au moyen d'ouvrages de stockage, de transport, de traitement et de distribution adaptés,
- assurer un traitement convenable des eaux usées et maîtriser les pollutions d'origine diffuse (engrais, pesticides, micropolluants etc...),
- économiser l'eau par le biais de technologies propres, de dispositifs de recyclage et de réutilisation des eaux, de contrôle de l'évaporation dans les réservoirs etc...,

4. d'**instruments économiques** (tels que subventions, structures tarifaires reflétant mieux les coûts réels de la ressource), dans le but d'éviter le gaspillage et le sur-emploi des ressources en eau.

5. d'un **système de contrôle et d'évaluation** efficace qui devra surveiller notamment la réalisation des objectifs socio-économiques de la gestion pratiquée.

Les conclusions adoptées à l'issue des travaux conduits par le MURS sur l'Eau en l'an 2000 ont permis de dresser ce tableau de synthèse :

thèmes \ actions	besoins de connaissances scientifiques	actions d'éducation à promouvoir	recommandations aux décideurs
<b>A</b>  EAU ET SANTÉ	<p>mise au point de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. techniques de prévention et de vaccins</li> <li>. techniques de traitement des eaux et de réemploi contrôlé d'eaux usées</li> <li>. normes d'utilisation de substances toxiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures d'hygiène et protection de la qualité des ressources en eau</li> <li>. éducation des consommateurs et des responsables politiques sur le sujet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. sensibilisation de l'industrie pharmaceutique</li> <li>. développement des systèmes primaires de protection sanitaire</li> <li>. campagnes de lutte et d'éradication de maladies liées à l'eau</li> <li>toutes actions prioritaires pour le Tiers-Monde</li> </ul>
<b>B</b>  EAU ET AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> <li>. développement des biotechnologies</li> <li>. évaluation des disponibilités de ressources en eaux de surface et souterraine</li> <li>. évaluation des conséquences de modifications climatiques et des potentialités de la modification du temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. promouvoir l'utilisation rationnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'eau</li> <li>- des engrais</li> <li>- des pesticides</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. réglementation de la dissémination commerciale des engrais et des pesticides</li> <li>. prévision des besoins en eau et ajustement demande/ressources</li> </ul>
<b>C</b>  EAU ET ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>. fonctionnement des écosystèmes</li> <li>. cycles biogéochimiques en relation avec les milieux de la biosphère</li> <li>. cycle de l'eau et météorologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. informer et sensibiliser l'opinion à la notion de risque</li> <li>. éduquer le comportement du public consommateur/utilisateur d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. évaluation des risques : choisir le moindre mal au meilleur coût dans les situations critiques</li> </ul>
<b>D</b>  EAU ET CONCENTRATIONS URBAINES	<ul style="list-style-type: none"> <li>. comportement de la pédosphère urbaine des mégapoles</li> <li>. conditions d'occupation et de développement du tissu urbain dans les mégapoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. développement du civisme vis-à-vis de l'eau : prise en compte de couple prix/coût de l'eau dans la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. planification des équipements hydrauliques en milieu urbain évolutif</li> <li>. rénovation des systèmes d'assainissement existants</li> </ul>
<b>E</b>  GESTION DE L'EAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>. définition de systèmes cohérents d'indicateurs de gestion de l'ensemble ressources/besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. participation des citoyens à la gestion patrimoniale de l'eau</li> <li>. formation pluridisciplinaire des responsables de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. intégration de la politique de l'eau à la politique de développement régionale, à l'échelle du bassin hydrographique, et globale</li> <li>. développement de la coopération internationale pour la gestion des ressources en eaux des grands bassins</li> <li>. renforcement de la capacité de gestion des ressources et de la qualité de l'eau</li> </ul>